Autorisations d'occupation du domaine public
pour l'installation et l'exploitation de centrales photovoltaïques sous forme d'ombrières de parking, de toitures photovoltaïques et d'installation murales photovoltaïques
APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

1- IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ : Commune de Clermont-Ferrand, 10 rue Philippe Marcombes - BP 60, 63 033 Clermont-Ferrand.

2- OBJET : le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public l'appel à manifestation d'intérêt dont l'objectif est d'identifier un opérateur économique susceptible d'occuper le domaine public de la Ville de Clermont-Ferrand afin de proposer une activité économique d'installation et d'exploitation de centrales photovoltaïques, sous forme d'ombrières, d'installations murales et de toitures, sur des biens de la Ville, dans le cadre des dispositions de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017, relative à la propriété des personnes publiques.

3 - LIEU D'EXÉCUTION : Clermont-Ferrand.

4 - DURÉE : La convention d'occupation du domaine public sera accordée pour une durée prévisionnelle de douze à vingt ans à titre personnel, précaire et révocable, à compter de la date effective de début d'exploitation, qui correspond à la date la plus tardive de mise en service des centrales photovoltaïques composant les équipements. La convention pourra être prolongée sans que la durée totale ne puisse excéder 30 ans.

5- BASE JURIDIQUE : Les dispositions relatives à l'occupation et à l'utilisation privative du domaine public du Code général des collectivités territoriales,
L'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques,
La loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, qui place les collectivités comme chef de file de cette transition,

6- CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
L'ensemble des critères d'attribution sont dans le règlement de consultation, joint en annexe

7- ANNEXES :
- Le Règlement de la consultation, est en annexe

Les autres éléments du dossier sont :
- Trame de la convention d'occupation temporaire,
- Annexes :
 - Annexe 1 : Fiche descriptive de la Charme et plans de l'abri
 - Annexe 2 : Fiche descriptive de la cartoucherie
 - Annexe 3 : Fiche descriptive du parking Ernest Cristal
 - Annexe 4 : Exemple véhicule d'intervention parking

Ces documents peuvent être retirés à l'adresse suivante : DCGRP 9 bvd Kennedy - 63100 - Clermont-Ferrand
Ou par mail à : accueil-dpb@ville-clermont-ferrand.fr

8- ADRESSE À LAQUELLE LES CANDIDATURES DEVRONT ÊTRE ENVOYÉES :
Hôtel de Ville, 10, Rue Philippe Marcombes. BP 60, 63 033 Clermont-Ferrand.

8- DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION : Le 23/12/22

9- DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE : LE 06/02/23

10- CONTACT : MONSIEUR PIGOIS. TÉLÉPHONE 04 73 42 68 01
MAIL : spigois@ville-clermont-ferrand.fr